



ASSEMBLÉE DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

-----  
Commission de contrôle  
budgétaire et financier  
-----

Papeete, le 12 juillet 2022

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER  
DU MERCREDI 13 JUILLET 2022 À 9 HEURES**

<b>HORAIRE PRÉVISIONNEL</b>	<b>PROJETS D'ARRÊTÉ SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉS</b>
<b>PRÉSIDENTE</b>	
<b>9 H</b>	Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'Association du Tourisme Authentique de la Polynésie française pour participer au financement de son plan d'actions 2022. (Lettre n° 4489/PR du 24/06/2022) <b>APF n° 5879 du 28/06/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 08/07/2022</b>
<b>Rapporteur : Monette HARUA</b>	
<b>Rapporteur : Dylma ARO</b>	Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de Tahiti Tourisme pour la mise en place d'un plan d'actions de promotion, de communication, d'accueil, de sensibilisation, d'information et d'animation pour l'année 2022. (Lettre n° 4582/PR du 30/06/2022) <b>APF n° 6068 du 01/07/2022- URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 11/07/2022</b>
<b>Rapporteur : Maeva BOURGADE</b>	Deux projets d'arrêté approuvant l'attribution de subventions de fonctionnement en faveur de l'association : - SAPOVAYE-Sables Polynésie Va'a Yeu pour le financement de l'évènement « Vendée Va'a » 2022 ; - Tahiti Croisière Club pour le financement des projets relatifs au développement du secteur de la croisière en Polynésie française pour l'année 2022. (Lettres n°s 4586 et 4599/PR du 30/06/2022) <b>APF n°s 6072 et 6075 du 01/07/2022- URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 11/07/2022</b>
<b>Rapporteur : John TOROMONA</b>	Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention exceptionnelle en fonctionnement en faveur de l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française pour le cofinancement de la mise en œuvre de formations professionnelles dans le domaine de l'encadrement des activités physiques de pleine nature (session 2022). (Lettre n° 4593/PR du 30/06/2022) <b>APF n° 6074 du 01/07/2022- URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 11/07/2022</b>

**VICE-PRÉSIDENCE, MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT**

<p><b>9 H 20</b> <b>Rapporteur :</b> <b>Maeva BOURGADE</b></p>	<p>Projet d'arrêté portant modification de l'arrêté n° 2463/CM du 3 novembre 2021 portant agrément de l'opération « ATIHIVA – Travaux » commune de AFAAHITI – TAIARAPU EST et approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur de l'Office polynésien de l'habitat pour financer cette opération. <i>(Lettre n° 4577/PR du 28/06/2022)</i> <b>APF n° 6028 du 30/06/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 10/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>John TOROMONA</b></p>	<p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une aide financière en faveur du syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Teparenuui pour l'opération intitulée étude de maîtrise d'œuvre partielle (PRO-ACT) pour la mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux d'assainissement collectif de Pirae et Arue (Contrat de développement et de transformation). <i>(Lettre n° 1092/VP du 23/06/2022)</i> <b>APF n° 6090 du 04/07/2022 - DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 24/07/2022</b></p>

**MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE**

<p><b>9 H 30</b> <b>Rapporteur :</b> <b>Dylma ARO</b></p>	<p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une aide financière en faveur de la société civile IMMOBILIÈRE HEIPOE, pour des travaux d'aménagement, d'extension ou de rénovation d'une maison à usage d'habitation principale dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement des ménages. <i>(Lettre n° 4488/PR du 24/06/2022)</i> <b>APF n° 5878 du 28/06/2022 - DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 18/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>Maeva BOURGADE</b></p>	<p>Seize projets d'arrêté approuvant l'attribution d'une aide financière en faveur des sociétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- VINI VINI TARAVO, au titre des aides à l'équipement des petites entreprises et à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants ;</li> <li>- NAHITOKAI SARL, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- MAZAGAN, au titre des aides à l'équipement des petites entreprises et à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants ;</li> <li>- FARE DU CAFE, au titre de l'aide à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants ;</li> <li>- MAHANA IMPORT, au titre des aides à l'équipement des petites entreprises et à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants ;</li> <li>- AMBIANCE DESIGN, au titre des aides à l'équipement des petites entreprises et à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants ;</li> <li>- O HINA, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- CUISINE SANTÉ, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- DISTILLERIE MOUX DAVID, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- MOOREA BLUE DIVING CENTER, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- HINAKO NUI, au titre des aides à l'équipement des petites entreprises et à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants ;</li> <li>- AQUABIKE ADVENTURE, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- POLYTECH POLYNÉSIE, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- OPTICAL, au titre des aides à l'équipement des petites entreprises et à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants ;</li> <li>- JT CONSTRUCTIONS, au titre de l'aide à l'équipement des petites entreprises ;</li> <li>- PRO PEINTURE TAHITI, au titre de l'aide à la création et à la revitalisation des petits commerces et des restaurants.</li> </ul> <p><i>(Lettre n° 4649/PR du 01/07/2022)</i> <b>APF n° 6165 du 04/07/2022 - DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 24/07/2022</b></p>

<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU FONCIER</b>	
<p><b>9 H 45</b> <b>Rapporteur :</b> <b>Maeva BOURGADE</b></p>	<p>Trois projets d'arrêté approuvant l'attribution d'aides financières en faveur de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SCA MATA UTE ;</li> <li>- SC 2A.</li> </ul> <p><i>(Lettres n<sup>os</sup> 4584, 4592 et 4585/PR du 30/06/ 2022)</i> <b>APF n<sup>os</sup> 6070, 6073 et 6071 du 01/07/ 2022- DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 21/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>Maeva BOURGADE</b></p>	<p>Projet d'arrêté portant acceptation de la cession à titre gratuit, au profit de la Polynésie française, de la terre PAHUMANO Partie – Lot 2 d'une superficie de 13 341 m<sup>2</sup>, cadastrée section BY n<sup>o</sup> 30, sise à Hatiheu, île de Nuku Hiva, appartenant à la Commune de Nuku Hiva.</p> <p><i>(Lettre n<sup>o</sup> 4831/PR du 06/07/2022)</i> <b>APF n<sup>o</sup> 6313 du 07/07/2022 - DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 27/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>Maeva BOURGADE</b></p>	<p>Deux projets d'arrêté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'un autorisant l'acquisition de la terre HINUTE et TEVARITIA Parties cadastrée section AT n<sup>o</sup> 94 d'une superficie de 2 621 m<sup>2</sup> sise à Papara, appartenant aux ayants droit de Léon LEHARTEL ;</li> <li>- l'autre portant acquisition de la parcelle cadastrée section AP n<sup>o</sup> 101 dépendant du « Domaine BOUBEE-BARRIER » d'une superficie de 103 061 m<sup>2</sup> sise commune de Uturoa, île de RAIATEA appartenant à M. Jean-Marie Raurii BOUBEE, M<sup>me</sup> Jacqueline Annie Moearii BOUBEE, M<sup>me</sup> Germaine Johanna BOUBEE, M. Christian Jacques BOUBEE, M<sup>me</sup> Éliane Colette BOUBEE et M. Jacques Alain Teva BOUBEE.</li> </ul> <p><i>(Lettres n<sup>os</sup> 4836 et 4839/PR du 06/07/2022)</i> <b>APF n<sup>os</sup> 6314 et 6316 du 07/07/2022 - DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 27/07/2022</b></p>
<b>MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT, DES RESSOURCES MARINES</b>	
<p><b>10 H</b> <b>Rapporteur :</b> <b>Dylma ARO</b></p>	<p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur du Conservatoire artistique de la Polynésie française – <i>Te Fare Upa Rau</i> pour des travaux d'aménagement, au titre de l'année 2022.</p> <p><i>(Lettre n<sup>o</sup> 4482/PR du 24/06/2022)</i> <b>APF n<sup>o</sup> 5876 du 28/06/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 08/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>Maeva BOURGADE</b></p>	<p>Trois projets d'arrêté approuvant l'attribution de subventions d'investissement en faveur du Musée de Tahiti et des Îles – <i>Te Fare Manaha</i> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la rénovation des coursives et des cheminements du musée ;</li> <li>- la réfection de sa zone de quarantaine et le ravalement de façade de son bâtiment administratif ;</li> <li>- la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements multimédia dans sa salle d'exposition permanente.</li> </ul> <p><i>(Lettre n<sup>o</sup> 4483/PR du 24/06/2022)</i> <b>APF n<sup>o</sup> 5877 du 28/06/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 08/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>Monette HARUA</b></p>	<p>Trois projets d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2022, en faveur des associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'association « des Éditeurs de Tahiti et des îles » pour financer ses actions littéraires et culturelles ;</li> <li>- l'association « District Vaka de Ua Pou » pour financer l'activité générale de l'école culturelle « Tuhuna Vaka » ;</li> <li>- l'association « Société des Études Océaniques » pour la prise en charge des frais liés à l'impression des BSEO et à la maquette des ouvrages dans le cadre de son activité générale.</li> </ul> <p><i>(Lettre n<sup>o</sup> 4533/PR du 27/06/2022)</i> <b>APF n<sup>o</sup> 5930 du 28/06/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 08/07/2022</b></p>

<p><b>Rapporteur :</b> <b>Monette HARUA</b></p>	<p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'association « Comité du tourisme de Rangiroa » pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition du Farerei Haga, au titre de l'année 2022. (Lettre n° 4583/PR du 30/06/2022) <b>APF n° 6069 du 01/07/ 2022- URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 11/07/2022</b></p>
<p><b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION</b></p>	
<p><b>10 H 15</b> <b>Rapporteur :</b> <b>Dylma ARO</b></p>	<p>Sept projets d'arrêté approuvant l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement en faveur du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège de Fare- Huahine pour financer les travaux de remise en conformité électrique de l'établissement ;</li> <li>- Collège de Papara pour financer le gardiennage de l'établissement pendant les vacances scolaires de février, avril, mai, juillet/août, septembre, octobre/novembre et décembre/janvier ;</li> <li>- Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau pour financer les dépenses de viabilisation de l'établissement ;</li> <li>- Lycée d'Uturoa – Raiatea pour financer la remise en état du système incendie de l'établissement ;</li> <li>- Lycée professionnel d'Uturoa – Raiatea pour financer la rénovation de la toiture de l'atelier menuiserie ;</li> <li>- Collège de Afareaitu – Moorea pour financer l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque ;</li> <li>- Collège du Taaone – Pirae pour financer l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque.</li> </ul> <p>(Lettres n° 4747, 4837 et 4840/PR des 05 et 06/07/2022) <b>APF n° 6306, 6315 et 6317 des 06 et 07/07/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard les 26 et 27/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>Monette HARUA</b></p>	<p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de la Confédération du Sport Scolaire et Universitaire (CSSU) pour financer son activité générale de l'année 2022. (Lettre n° 4816/PR du 06/07/2022) <b>APF n° 6312 du 07/07/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 17/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>Maeva BOURGADE</b></p>	<p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de la Confédération du Sport Scolaire et Universitaire (CSSU) pour financer une action intitulée « classes de mer et de découvertes » pour l'année 2022. (Lettre n° 4856/PR du 07/07/2022) <b>APF n° 6407 du 08/07/2022 - URGENCE SIGNALÉE 10j =&gt; au plus tard le 18/07/2022</b></p>
<p><b>MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE LA PRÉVENTION CONTRE LA DÉLINQUANCE</b></p>	
<p><b>10 H 30</b> <b>Rapporteur :</b> <b>Dylma ARO</b></p>	<p>Trois projets d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement, pour le financement de leurs activités générales au titre de l'année 2022, en faveur de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédération Tahitienne de Voile ;</li> <li>- Fédération Tahitienne de Va'a ;</li> <li>- Fédération Tahitienne de Cyclisme.</li> </ul> <p>(Lettres n°s 4647, 4656 et 4659/PR du 01/07/2022) <b>APF n°s 6164, 6166 et 6167 du 04/07/2022 – DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 24/07/2022</b></p>
<p><b>Rapporteur :</b> <b>John TOROMONA</b></p>	<p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de la Fédération Tahitienne d'Escrime pour le financement de son action particulière au titre de l'année 2022. (Lettre n° 4737/PR du 05/07/2022) <b>APF n° 6305 du 06/07/2022 - DÉLAI NORMAL 20j =&gt; au plus tard le 26/07/2022</b></p>